

**Arrêté du 14 octobre 2021 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Cognac
NOR : JUSB2131730A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision de la directrice de greffe du tribunal judiciaire d'Angoulême, en date du 17 mai 2021, portant délégation au tribunal de proximité de Cognac ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Fabien PERROT, adjoint administratif principal au tribunal judiciaire d'Angoulême, délégué au tribunal de proximité de Cognac par décision de la directrice de greffe, en date du 17 mai 2021, est nommé, pour une nouvelle période du 9 juin 2021 au 4 octobre 2021, régisseur titulaire audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bordeaux, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 octobre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

